

Pèlerinage Diocésain à Imperia

Samedi 5 septembre 2020



Animé et guidé par le Père Thierry Dassé

Départ du Cannet 7h Antibes 7h15 Nice Nord 7h45 Menton 8h15

Visite de la cathédrale St Maurice, explication sur la construction de la coupole du « duomo » avec l'architecte Cristina Tealdi

Messe en la cathédrale

Marche vers le couvent des Clarisses (15 minutes), et temps de prières avec la communauté

Déjeuner au restaurant

Marche de 20 minutes vers le couvent St Dominique de Taggia, visite des Bréa

Retour prévu vers 19h30 au Cannet

Programme sujet à modifications en fonction des impératifs locaux et/ou de la météo

Direction Diocésaine des Pèlerinages

3 rue Pierre Dévoluy 06000 Nice

04 93 89 20 51—06 51 41 86 96

pelerinages@nice.catholique.fr - www.pelerinages06.com

Cadre réservé au service, ne rien écrire SVP:

Date de réception:

Règlement versé le:

Bulletin d'inscription pour le pèlerinage diocésain à : IMPERIA le 5 septembre 2020

Remplir un bulletin par personne accompagné d'une copie de votre carte d'identité recto verso en cours de validité.

A retourner avec votre règlement de **50€ impératif pour valider l'inscription avant le 01.09.2020****PARTICIPANT:** Pèlerin Aumônier Choriste Musicien (instrument.....)

Nom :Prénom :Date de naissance :

Adresse :Code postal :Ville :

Téléphone :Adresse mail :

Veuillez nous signaler vos éventuels problèmes de régimes alimentaires / ou allergies ou problèmes de santé (diabète, problèmes cardiaques...)

50 €**Ce prix comprend:** le transport, le déjeuner au restaurant (entrée, plat, dessert), l'entrée au couvent, l'assurance.**Ne comprend pas:** les offrandes et pourboires, les dépenses personnelles.**Départ en autocar, nombre limité à 31 places**Office du tourisme du Cannel **7h** Antibes Rond point autoroute « Chullanka » **7h15** Nice Nord arrêt de Tram Conte de Falicon **7h45** Menton « Ubaldi » route de Sospel **8h15** **Règlement:**En espèces, au secrétariat aux jours et horaires ci-dessus Par chèque à l'ordre de : **ADN Direction des pèlerinages** Par virement bancaire **ADN Direction des pèlerinages:** 18315 10000 08004950258 92 CE COTE D'AZUR **IBAN** FR76 1831 5100 0008 0049 5025 892 **BIC** C E P A F R P P 8 3 1 justificatif du virement à nous envoyer par mail, svp.**Personne à prévenir en cas d'urgence (obligatoire):** Lien de parenté:

Nom:Prénom:Téléphone:.....

Conditions d'annulation:

Toute annulation doit être confirmée par l'envoi d'un courrier ou d'un mail.

En cas d'annulation par le pèlerin, un montant de 15€ sera retenu pour frais de dossier.

Au-delà du 29.08.2020, 50% du montant total sera retenu.

La veille du départ, le montant total du prix du pèlerinage sera retenu.

Notre pèlerinage est effectué selon les conditions d'exercices des activités relatives à l'organisation et à la vente de pèlerinages. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur vos données sous réserve de l'envoi d'une demande écrite à la Direction Diocésaine des Pèlerinages (adresse postale) ou à l'adresse électronique pelerinages@nice.catholique.fr Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise la Direction Diocésaine des Pèlerinages de Nice à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation dudit Pèlerinage. J'autorise la direction des pèlerinages à prendre des photos pendant le séjour et à les publier dans les divers supports de communication du diocèse de Nice.

Je soussigné(e)....., certifie avoir pris connaissance du programme, de la participation financière et des conditions. Fait à,le..... Signature obligatoire